

Académie de Dijon

Certification complémentaire français langue seconde (FLS) - session 2022

Rapport du jury

Dans le présent rapport, « candidat » est employé comme terme générique désignant à la fois les candidates et les candidats. Il en va de même pour « enseignant », « professeur » et autres noms semblables.

L'examen de certification complémentaire français langue seconde (FLS) permet à des enseignants de valider des compétences professionnelles en dehors du champ des concours ouvrant à intégration dans un corps de professeurs du premier ou du second degré.

La réussite à l'examen atteste que l'enseignant maîtrise des compétences transversales, didactiques et pédagogiques qui le rendent apte à enseigner le français comme langue seconde et langue de scolarisation à des élèves allophones au sein d'un dispositif spécifique (UPE2A, plateforme, intervenant itinérant) ou à accompagner leur scolarisation dans le cadre d'un module de soutien en FLS voire en classe ordinaire.

Références

- circulaire relative à la scolarisation des enfants allophones nouvellement arrivés (EANA) - NOR : REDE1236612C - n° 2012-141 du 2-10-2012 - RED - DGESCO A1-1 ;
- note de service n° 2019-104 du 16-7-2019, parue au BO n°30 du 25 juillet 2019

1. Composition du jury :

Présidente : Célia ALEXANDER, IA-IPR de lettres.

Vice-Président : Philippe JACQUIN, IEN EG lettres histoire géographie, inspecteur responsable du centre académique pour la scolarisation des enfants allophones nouvellement arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs (CASNAV)

Membres titulaires du jury :

Samir BAJRIĆ, professeur de linguistique, directeur du master sciences du langage, université de Bourgogne

Patrice ROYER, inspecteur de l'éducation nationale – circonscription Dijon Nord ; en charge pour le premier degré du dossier scolarisation des élèves allophones en Côte-d'Or

Catherine COMPIGNIE, professeure des écoles, en charge de l'enseignement itinérant de FLS, département de l'Yonne (89)

Isabelle LUKOWIAK, professeure agrégée d'italien (CPGE- lycée Carnot à Dijon), en charge de la scolarisation des élèves allophones au sein de l'UPE2A du collège Pardé à Dijon

Membres suppléants :

Jérôme DESTAING, IA-IPR de lettres

Anne-Lise FEYDEL-BELFORT, PLP lettres-histoire, coordonnatrice du CASNAV de Dijon

L'efficace complémentarité des actions de préparation entre le bureau 3 de la DEC et le CASNAV du rectorat de Dijon a permis que la session 2022 de la certification complémentaire FLS se déroule sans difficulté. Le jury a pu travailler dans de bonnes conditions matérielles et par ailleurs dans un excellent esprit, très attentif à la valorisation, la plus juste possible, des prestations des candidats. Que chacun soit remercié pour sa disponibilité, son investissement et la grande qualité de sa participation.

Le jury a eu le grand plaisir d'entendre quelques très bons candidats. L'échelle de notation a été utilisée

dans toute l'amplitude des possibilités afin de marquer ce haut niveau, révélé au cours des trois journées d'interrogation. Le jury souhaite remercier ces candidats brillants pour le plaisir d'avoir eu en partage grâce à eux, de beaux et forts moments de réflexion sur l'enseignement du FLS. Pour d'autres candidats, moins en réussite, le jury n'a pas souhaité utiliser des notes inférieures à 5. Ceci afin de ne pas décourager leur projet de certification. Cependant il convient d'insister sur le fait que pour au moins cinq candidats, l'inscription à l'examen est apparue au jury très prématurée en l'état de la préparation. Cela ne signifie pas que le jury n'a pas reconnu en eux de belles qualités professionnelles. Le sens à donner à ces résultats dont le jury comprend qu'ils puissent apparaître comme décevants, n'est pas celui d'une sanction mais bien celui d'une invitation à repenser le projet d'engagement, et donc à persévérer. Il s'agit à la fois d'élargir le champ des compétences et de hausser le niveau de maîtrise. Pour 2 des 7 ajournés, le seuil d'admission était en réalité assez proche de la barre de 10.

Puisse donc ce rapport aider les futurs candidats à mieux mesurer les attentes et organiser leur temps de préparation.

Les candidats à venir trouveront d'abord un bilan quantitatif de la session 2022 puis une approche plus qualitative motivée par le souci d'explicitier les attendus de l'examen de certification complémentaire FLS.

Les futurs candidats pourront toujours se reporter aux rapports du jury pour les sessions précédentes (2021, 2020, 2019). Les conseils donnés et les points de vigilance soulignés restent d'actualité.

Le présent rapport (session 2022) propose une approche un peu différente sous la forme de deux tableaux réalisant la synthèse des avis et appréciations communiqués aux candidats après leurs prestations du mois de mai dernier.

Cette synthèse retient d'abord les « Ecueils à éviter pendant la présentation puis l'entretien », dans un second temps, elle insiste sur les « Leviers et points d'appui pour réussir l'examen de certification ».

2. Evolution des effectifs inscrits : une baisse enrayée

	2022	2021	2020	2019	2018	2017
Inscrits 1er D	7	3	6	10	2	6
Inscrits 2nd	13	11	17	21		
Ensemble	20	14	22	31		
Dont hommes	3	3	4	5		
Dont femmes	17	11	18	26		
Présents 1er D	6	2	4			
Présents 2nd	12	8	13			
Ensemble	18	10	17			
Dont UPE2A		2	3			

La session 2021 avait confirmé une tendance baissière. L'amélioration de la situation sanitaire, une promotion active en faveur de l'examen et un renforcement de l'accompagnement des candidats ont permis de renverser cette évolution. Le nombre des candidats inscrits définitivement s'est stabilisé à 20 pour la session 2022. Deux candidats seulement ont abandonné leur projet de certification en cours d'année. Les candidatures sont d'abord féminines et plus volontiers du second degré.

3. Origine des candidats : des disparités géographiques

- La Côte-d'Or et la Saône-et-Loire étaient les départements les plus représentés à la session 2019, l'Yonne et la Saône-et-Loire toujours, les plus représentés en 2020. La remarque est restée partiellement vraie à la session 2021 : 7 candidats pour la Saône-et-Loire, 4 pour la Côte-d'Or, 3 seulement pour l'Yonne. La Nièvre n'était pas représentée.
- En 2022, la Saône-et-Loire fournit toujours le plus fort contingent de candidats : 12. Les

trois autres départements se partagent le reste : 4 dans l'Yonne, 3 en Côte-d'Or, 1 dans la Nièvre.

- c. Précédemment, sauf en Côte-d'Or, prévalait une certaine dispersion des origines intra-départementales. Pour 2022, les candidats du 21 viennent toujours plutôt du grand Dijon ; dans le 58 et le 89, plutôt des chefs-lieux, et dans le 71 : deux pôles principaux se dégagent : le bassin minier et Mâcon. Il y a une correspondance entre présence des enfants primo-arrivants allophones et projet de se présenter à la certification.

d. **Un profil des candidats qui ne se limite pas aux « linguistes » dans le second degré**

	2022	2021	2020	2019	2018	2017
Lettres modernes	5	4	5	9		
Langues vivantes	4	3	5			
Histoire-géo/LH	1	1	5			
EPS	1	1				
Mathématiques		1	1			
MPS (coordo. ULIS)	1	1				
Documentation			1			

Dans le premier degré, les candidats peuvent être déjà en responsabilité pédagogique d'un dispositif. Ce n'est pas une règle néanmoins, et c'est moins le cas dans le second degré où la lecture des spécialités de recrutement dans un corps de professeurs démontre la diversité des motivations. Toutefois les spécialités lettres modernes et langues vivantes donnent la majorité des candidatures, ce qui s'explique logiquement par les compétences développées dans les pratiques de ces disciplines académiques. Cela fait également écho aux recommandations de la circulaire de 2012 sur la prise en charge des EANA.

e. **Résultats :**

	2022	2021	2020	2019	2018	2017
Présents	18	10	17			
Reçus 1er D	5	2				
Note la plus basse	05	16	08	08		
Note la plus haute	18	18	18	18		
Reçus 2 nd D	6	4				
Note la plus basse	06	6	5	06		
Note la plus haute	20	14	17	17		
Reçus	11	6				
Note la plus basse	05	05	06	06		
Note la plus haute	20	18	18	18		
Moyenne générale	11,3*	11,5	12,3	11,8		
Taux de réussite	61,1%	60%	61%	61,3%	77,8%	64,3%

*7 notes se situent dans l'intervalle [5 ; 8] et 11 notes dans l'intervalle [10 ; 20] dont 7 dans l'intervalle [14 ; 20]

Le pic de 2018 mis à part, on observe une certaine stabilité du taux de réussite à l'examen entre 60 et 65%. Compte tenu de l'évolution et surtout de l'étroitesse des effectifs engagés, il convient de relativiser la portée de l'indicateur.

4. Conseils aux futurs candidats

4.1. Ecueils à éviter pendant la présentation puis l'entretien :	
Orientation du propos	<ul style="list-style-type: none"> - la qualité simplement formelle d'une présentation qui ne mobilise pas de contenus pertinents, - la gratuité des illustrations ou exemples produits qui n'apporte rien de probant à la prestation, - une présentation qui apparaît comme réduite à des considérations théoriques énoncées de manière affirmative, sans questionnement et sans éléments concrets d'observation et de comparaison venus nourrir les réflexions, - une prestation qui révèle un travail de préparation sans observations personnelles sur le terrain, au besoin au fil de contacts et d'échanges avec des collègues expérimentés, - la pluralité des missions d'un professeur ressource, expert pour la scolarisation des EANA, réduite au seul enseignement du FLS,
Résultats de la méthode de travail	<ul style="list-style-type: none"> - la méconnaissance des textes officiels (circulaires nationales, documents académiques), - la sous-estimation de : <ul style="list-style-type: none"> - l'enjeu de la rédaction du dossier, considéré seulement comme un simple CV sans caractère analytique et réflexif, - l'importance de bien choisir ses lectures (lecture critique préalable des bibliographies et sitographies pour une bonne efficacité du travail de préparation), - la nécessité d'inventorier les apports de la recherche selon des axes arrêtés par un plan de travail, en fonction de l'analyse de ses besoins de formation (autoévaluation) - la robustesse attendue des connaissances en particulier didactiques étayée par ces lectures (ou cours en ligne),
Didactique et pédagogie	<ul style="list-style-type: none"> - la perception insuffisante de la spécificité didactique et pédagogique du FLS-FLSco et des réponses à apporter aux besoins particuliers des élèves allophones primo-arrivants, au commencement de leur parcours de scolarisation en France, - l'ignorance d'avoir à se décentrer de son enseignement disciplinaire, - la confusion entre action de l'enseignant de FLS et celle du professeur (lettres ou autre) qui reçoit des élèves en inclusion,
Impasses à éviter absolument	<ul style="list-style-type: none"> - la notion d'inclusion, - les pratiques d'évaluation, les outils de positionnement, les évaluations diagnostiques, la mesure des acquis et le réinvestissement, - la programmation des apprentissages, - la notion d'adaptation pour les supports, les contenus, les emplois du temps, - les pratiques de différenciation, d'individualisation, - les besoins des familles et leur association au processus de scolarisation (OEPRE).

4.2. Leviers et points d'appui pour réussir l'examen de certification	
Attitude et posture	<ul style="list-style-type: none"> - communiquer et partager ses vues avec clarté, dynamisme, générosité et enthousiasme, - partager cet enthousiasme et exprimer par là son projet d'engagement, - manifester de l'aisance dans la communication et garder ainsi l'intérêt du jury,
Engagement et valeurs personnelles	<ul style="list-style-type: none"> - faire montre de valeurs personnelles fortes au service de la réussite des élèves allophones primo-arrivants (valeurs de l'école – laïcité, éducativité, principes de la République - égalité), - prouver sa volonté d'accompagner les premiers pas des élèves allophones primo-arrivants dans leur parcours d'apprentissage de la langue française et de scolarisation, - démontrer la validité de son projet d'engagement pour la réussite des élèves allophones primo-arrivants,
Connaissance du cadre	<ul style="list-style-type: none"> - s'être approprié la teneur des circulaires de 2012 (scolarisation des EANA, dispositifs, fonctionnement des Casnav), - avoir identifié la diversité des attendus de la certification (didactiques, pédagogiques, relationnels, organisationnels...) - composer la présentation avec pour visée de montrer sa connaissance des différents enjeux de la mission d'un professeur de FLS (expertise, coordination),
Conceptions didactiques	<ul style="list-style-type: none"> - avoir construit une représentation personnelle d'ores et déjà complète des enjeux didactiques à assumer, - convaincre ainsi de son intérêt, de son goût, pour la réflexion sur les contenus à enseigner, - être capable de mobiliser des connaissances relatives au FLE-FLS-FLSco et à son enseignement (niveaux de maîtrise du CECRL), - valoriser ainsi selon les cas son parcours universitaire et ses acquis de l'expérience, - prendre appui sur des situations réelles si possible vécues personnellement, à défaut observées et/ou analysées (études de cas), - tirer profit d'un premier investissement (accompagnement de la scolarisation d'élèves allophones primo-arrivants dans son établissement), - à défaut, s'appuyer pour se projeter et en transposant autant que faire se peut, sur d'autres expériences pédagogiques personnelles (ateliers d'alphabétisation par exemple), - aborder les notions et les problématiques (les connaissances) de manière concrète, déjà inscrites dans la perspective de l'action pédagogique, - nourrir sa présentation de réflexions (problématisation) sur des questions clés, par exemple, l'approche comparative des langues parlées par les élèves, la valorisation des parcours socio-linguistiques, le plurilinguisme, l'enseignement du lexique ou encore celle de la lecture et de l'écriture pour les NSA (liste non exhaustive),

Réflexivité pédagogique	<ul style="list-style-type: none"> - savoir décrire, illustrer et commenter les différentes pratiques d'enseignement d'un professeur de FLS au sein d'une UPE2A ou d'un dispositif de soutien linguistique pour élèves allophones, - situer concrètement la portée des notions de bienveillance et d'exigence dans le contexte spécifique, - démontrer sa capacité de se projeter (notion d'organisation des apprentissages et de programmation annuelle), sa capacité de piloter (anticiper, mesurer, évaluer, réguler) les apprentissages des élèves. - exposer ses conceptions pédagogiques (comment fédérer le groupe en dépit de l'hétérogénéité des besoins ? comment adapter et individualiser les réponses pédagogiques ? comment favoriser l'entraide entre élèves ?), - expliquer comment susciter l'appétence pour le travail collaboratif au sein du groupe d'élèves (comment la pédagogie de projet peut-elle favoriser la différenciation ?), - analyser la notion d'inclusion en classe ordinaire, en décrire les enjeux et la situer dans la prise en charge pédagogique globale d'un élève allophone (objectifs d'apprentissage et évaluation en inclusion), - valoriser son imagination pédagogique en appuyant explications et réflexions partagées sur des outils produits pour la classe ou réappropriés (exemple de jeux d'éveil à la langue française, jeu de cartes pour construire des phrases à partir de pictogrammes, supports spécifiques pour le milieu professionnel), ou bien sur l'aménagement réfléchi au service des apprentissages de l'espace de la salle de classe,
Représentations élargies du métier	<ul style="list-style-type: none"> - avoir dessiné une représentation élargie des missions du professeur certifié en français langue seconde (au-delà de la salle de classe), - accepter de se positionner comme référent auprès de ses collègues et de l'équipe de direction au sein d'un établissement, d'une école ou d'une circonscription, - investir les missions de personne ressource de proximité (expertise) et de coordonnatrice dans un dispositif (positionnement, inclusion), - adapter sa posture en conséquence, - réfléchir à l'articulation de ses missions avec celles des autres acteurs dans son environnement professionnel (professeurs principaux, Psy En) pour des interactions multilatérales et continues qui servent véritablement le parcours (évaluation, inclusion, orientation), - mesurer l'importance des relations partenariales et des liens collaboratifs au delà de l'établissement ou de l'école (collectivités, CADA, associations), - créer du lien avec les familles (co-éducation, OEPRE),
Juste évaluation des enjeux de la préparation	<ul style="list-style-type: none"> - mesurer le sens, la portée et l'exigence de l'examen : une évaluation certificative donc sommative mais pas binaire (notation graduée de 0 à 20), - conscientiser la nécessité de travailler personnellement pour construire et/ou consolider un socle de compétences et de connaissances (bibliographie, sitographie), - garder confiance en soi même si l'expérience personnelle au jour de l'examen, peut apparaître à ses propres yeux comme inaboutie, garder confiance surtout si cette expérience incomplète fait l'objet d'une présentation intéressante qui problématise et interroge les éventuels manques,

	<ul style="list-style-type: none">- investir pleinement l'opportunité fournie par la rédaction du dossier pour conduire une analyse réflexive et problématisée de ses points forts et de ses manques au regard de son propre parcours de professeur plus ou moins engagé déjà dans la prise en charge des élèves allophones,- démontrer sa capacité de compléter sa formation après l'examen et donc de monter rapidement en compétences afin de pouvoir répondre aux nécessités de la scolarisation des élèves allophones primo-arrivants.
--	--

Conclusion

L'examen de la certification complémentaire FLS n'est pas une formalité. Se préparer en conséquence pour réussir est une nécessité.

Il s'agit de démontrer une familiarité avec un champ particulier de l'enseignement du français, spécifiquement de l'enseignement du français comme langue étrangère, spécifiquement comme langue de scolarisation, un enseignement exigeant puisque porteur d'une certaine urgence institutionnelle, là où tout inviterait au contraire à la lenteur pédagogique.

Ainsi le but est de s'entraîner à questionner de manière organisée des enjeux de savoir, des modalités pratiques de mise en œuvre dans la classe, ce en partant des besoins particuliers des élèves allophones et en sachant mobiliser des connaissances institutionnelles, académiques, didactiques et issues de la recherche. L'intérêt intellectuel pour l'enseignement du FLS est une condition nécessaire à toute volonté de réussite, mais il convient de le conjuguer avec un goût pour l'analyse des pratiques et la réflexivité.

L'accompagnement de la préparation à l'examen pour la session 2023 est ainsi prévue : deux réunions de présentation et d'explication à distance prolongées par une ou deux journées de formation en présentiel. Cette proposition aura d'autant plus de sens et d'efficacité qu'elle entrera en dialogue avec les fruits d'une préparation personnelle soutenue, à commencer sans tarder.

Les vœux de réussite du jury accompagnent dès à présent tous les candidats inscrits à la prochaine session.

Pour le jury, le vice-président,
Philippe JACQUIN